

Campagne pour l'écocitoyenneté : le maire de Paris, Jacques Chirac, son « ami de trente ans ». Tous deux

ont été arrêtés ; Chirac a été condamné à la prison dont trois fermetures pour Renaud Donnedieu de Vabres, pro-

curateur de la justice, et son épouse, pour avoir remis des espèces à M. Gaubert à la demande de M. Bazire,

premier ministre (le parquet a fait appel). Un délit constitué dans le premier cas, pas de délit dans le se-

condamné, le procès pour l'autre est retardé, voire renvoyé à une date ultérieure. ■

## Toute fantaisie bannie des plaques d'immatriculation

La Cour de cassation proscrit le cœur vendéen, tout comme d'autres symboles départementaux.

ANGÉLIQUE NÉGRONI [anegroni@lefigaro.fr](mailto:anegroni@lefigaro.fr)

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE** Alors que les Français doivent subir mille contraintes au nom de la crise sanitaire, les automobilistes se font taper sur les doigts par la justice lorsqu'ils s'autorisent quelque liberté sur leur véhicule. C'est le cas en Vendée notamment.

Certains choisissent ainsi de faire figurer le symbole de leur département sur leur plaque d'immatriculation, à la place de celui de leur région, lequel doit pourtant obligatoirement apparaître. D'autres encore changent le logo régional et le numéro départemental en collant un sticker au lieu de refaire une plaque. Rien de bien méchant en soi, car à

chaque fois l'essentiel demeure : le numéro de la plaque d'immatriculation reste bien visible et permet de retrouver le conducteur en cas d'infraction.

Mais, dans un récent arrêt, la Cour de cassation rappelle que la règle doit être suivie à la lettre. À l'occasion d'un litige commercial opposant un fabricant de plaques à des sociétés commercialisant des stickers, les juges de la chambre civile de la cour suprême indiquent ainsi que l'on ne peut déroger à ce que prévoit l'arrêté du 9 février 2009 « fixant les caractéristiques et le mode de pose des plaques d'immatriculation ». « L'identifiant territorial doit être intégré dans sa globalité à la plaque », peut-on y lire. Pour les hauts magistrats, il faut donc changer la plaque si on veut voir figurer de nouvel-

les données territoriales et non faire du bricolage avec des autocollants.

Avec ce rappel à l'ordre, les automobilistes de Vendée sont particulièrement visés car ils commettent une double faute. Celle de recourir au sticker pour opérer des changements et celle de faire disparaître par la même occasion le logo de leur région - les Pays de la Loire - au profit de celui de leur département : un double cœur. Une habitude très répandue dans ce territoire où l'on veut témoigner de son attachement à la Vendée. Faire ainsi parler son cœur sur sa plaque a, semble-t-il, les faveurs du président du département, Yves Auvynet, qui, dans *Ouest France*, indiquait récemment : « En quoi l'affichage du bel attachement des Vendéens à leur terri-

toire serait-il nuisible à l'ordre public ? Au contraire, il est une vraie force et un fondement de notre vivre-ensemble. »

### « Un bon moyen de passer inaperçu »

Or, selon M<sup>e</sup> Remy Josseaume, cette véritable déclaration d'amour à un prix : 135 euros. « C'est le montant de l'amende qui est prévu si, à la place du logo régional, on met celui du département ou si on colle tout autre symbole fantaisiste », indique ce professionnel du droit automobile. « Nombre de conducteurs qui possèdent des véhicules de luxe mettent ainsi le logo de leur Porsche ou de leur Maserati en remplacement de la région. S'ils sont arrêtés, ils seront verbalisés », assure-t-il.

À l'inverse, le recours au sticker,

même pour mentionner correctement un autre département accompagné de l'emblème de la région, est donc interdit, comme le rappelle la Cour de cassation, mais pas sanctionné. « Aucun juge répressif n'a à ce jour infligé une amende à un automobiliste pour ce motif. D'ailleurs, un sticker bien posé n'est pas visible », fait remarquer M<sup>e</sup> Josseaume, qui estime que le recours aux autocollants est devenu légion. « Quand ils rejoignent une région pour les vacances, nombre de conducteurs prennent l'habitude de coller provisoirement sur leur plaque les identifiants des lieux où ils sont en villégiature. Un bon moyen de passer inaperçu », dit-il. Certains Parisiens prendraient notamment ces précautions quand ils rejoignent Marseille... ■

## Pesticides près



retoquer, pour une pure question